



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN

Mail cr-occitanie@petanque.fr



## Comité Régional Occitanie

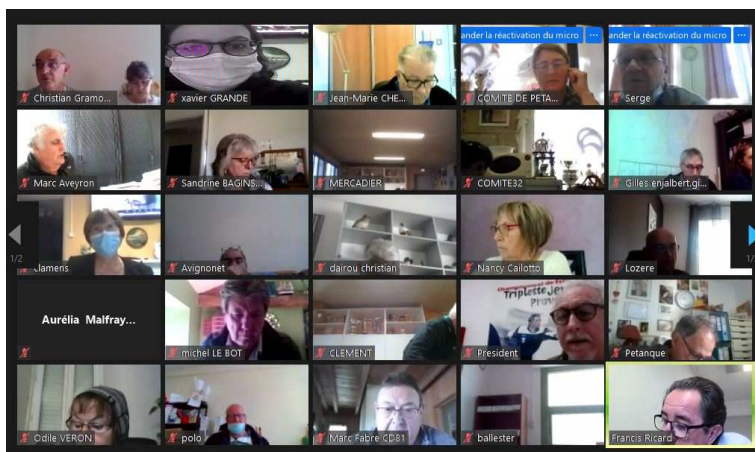
**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

# COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**13 mars 2021**

**En visioconférence**



## **Membres présents de l'Assemblée Générale**

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, *Présidente*

M. NOGARET Marc, *Secrétaire Général*

Mme HEINIGER Audrey, *Trésorière Générale*

Mme BOMPART Nicole, *Trésorière-adjointe*

CD 09 : PICAZO Bruno - GARCIA Marie-Françoise

CD 11 : CHAVESSU Jean-Marie - VERON Odile

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 30 : DONNADIEU Alain - CAILOTTO Colette

CD 31 : LE MANACH Raymond - RICARD Francis

CD 32 : MALONI Moïse - SARRAU Claude

CD 34 : RIGAUD Jean-Paul - BALLESTER Francis

CD 46 : GRAMOND Christian - BAGINSKI Sandrine

CD 48 : FABIE Jean-Marie - LARBAUD Christian

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce - MARTINEZ Serge

CD 66 : VIRGILI Jean-Pierre - MALFRAY Aurélia

CD 81 : FABRE Marc

CD 82 : CLEMENT Franck - LE BRIS Raymonde

Absente excusée pour raison professionnelle Mme LLORCA Dalila (CD81)

### **➤ Présidents de Commissions**

Présents : Mrs VIDAL Jean-Jacques (Arbitrage) - DAIROU Christian, (Discipline) -  
MERCADIER Daniel (ETR) - Absente, Mme LOZANO Lydie (Féminine)

### **➤ Vérificateurs aux comptes**

Présent, M. Paul FILBET (CD65) - Absent excusé, M. CAUQUIL Jean-Luc (CD81).

### **➤ Commission Electorale**

Présents: Mrs STIBACK Denis (CD31) - MARTY Michel (CD12).

Absent excusé pour raison médicale, Jean-François CHAFFRET (CD81)

### **➤ Membres du Comité Directeur**

Présent(e)s :

Mrs : BALESTER Pierre (CD81) - LE BOT Michel (CD31)

Mme BEX-GRAMOND Marielle (CD46)

Absents :

Mrs : LEYS Marc (CD46) - PONGE Alain (CD30) - VALERO Alain (CD11) - GARCIA Henri (CD34) -

Absentes excusées :

Mmes : CHAFFER Magali (CD11) - VIGUIE Fabienne (CD12) - PESQUIDOUX Annie (CD32)  
- LAGARDE Carmen (CD82)

## ***1- Tour d'horizon saison 2020 par la Présidente du C.R.O - F.F.P.J.P***

Merci à chacun d'entre vous, d'avoir répondu présents à cette Assemblée Générale qui, je vous le rappelle, était initialement prévue le 12 décembre 2020 en présentiel et a dû être reportée à aujourd'hui, en distanciel pour les raisons que vous connaissez.

Dans ce contexte, je sais les difficultés que toutes et tous avez rencontrées au sien de vos Comités Départementaux pour l'organisation de vos AG et toute l'énergie que vous avez dû déployer pour obtenir une autorisation qui tardait à venir ... ou même d'ailleurs, qui n'est jamais arrivée !

Une crise sanitaire que nous déplorons toutes et tous, face à laquelle nous devons nous plier et surtout, nous adapter.

Espérons que l'année 2021 ou en tout cas ce qu'il en reste, nous permette de retrouver une vie dite « normale » grâce notamment aux gestes barrières, aux contraintes que nous nous efforçons de respecter mais aussi à la mise en place, rapide, de la vaccination pour tous.

Entre confinements, déconfinements, reprises conditionnelles, couvre-feu et autres contraintes, cette pandémie ne nous a pas épargné la disparition d'un parent, d'un proche ou d'un ami frappé par la maladie ou l'accident.

En leur mémoire, je vous demande, dans un même moment d'émotions partagé, de bien vouloir respecter un moment de recueillement.

† † † † † † † † † † † † †

Avant toute chose, je tiens à remercier Emmanuelle, secrétaire administrative du CD82 mise à la disposition du CRO par son Comité en la personne de son Président M. Franck CLEMENT, Emmanuelle sera l'Administrateur de cette AG.

C'est une première, je vous donc demande d'être indulgents pour les hésitations qui pourraient y avoir, tout comme nous le serons à votre égard.

Après vérification des connexions, tous les représentants de Comités sont présents à l'exception de Mme LLORCA Dalila (CD81), excusée.

Le quorum étant atteint, je déclare valide notre AG 2020.

Que dire ? Que dire, si ce n'est que tous nos projets sportifs ou administratifs soigneusement préparés de longues dates, ont été brutalement balayés un beau matin du mois de mars 2020 par ce qu'alors nous appelions pudiquement « *épidémie* » et qui très rapidement enflait au point de devenir une « *pandémie* » mondiale qui n'en finit plus de nous pourrir la Vie.

Notre Secrétaire Général Marc NOGARET reviendra dans son intervention, sur cette année « *blanche* », « *blanche* » ou « *noire* » tout dépend par quel bout de la lorgnette nous l'examinons.

Aujourd'hui est une date anniversaire car elle marque la fin du 1<sup>er</sup> mandat du Comité Régional Occitanie en tant que tel, né en 2017 de la fusion de nos deux ex-Ligues, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Quand on y réfléchit, que de chemin parcouru en si peu de temps !

Je tiens à remercier celles et ceux, élus et bénévoles de la 1<sup>ère</sup> heure, qui ont participé à cette fusion pour la souder dans un même esprit de travail et de partage, de respect des personnes et de leurs idées.

Un mandat qui s'achève au cours duquel, nous avons partagé, heureusement, de bons moments mais aussi, hélas, vécus des faits regrettables qui resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Ils sont, principalement, au nombre de trois :

1) septembre 2018 : les démissions en cascade au sein du Comité Régional et des C<sup>o</sup> Territoriales alors existantes, ont conduit l'Assemblée Générale à me désigner comme Présidente par intérim du CRO au côté de Marc Nogaret en qualité de Secrétaire Général. Une lourde tâche à laquelle je ne m'étais pas préparée et que je n'aurais pu endosser sans le soutien de certains d'entre vous. Merci.

2) Mars 2019 : les faits graves relevés par moi-même dans l'examen des comptes et des écritures comptables du CR, repris dans l'audit de la FFPJP, à l'encontre du Trésorier Général du CRO en place à l'époque qui valut à ce dernier de passer en Commission de Discipline Nationale et Fédérale, reconnu par toutes deux, coupable de « *gestion indélicate en qualité de Trésorier du CRO* ». Une douloureuse expérience que je ne souhaite à personne de vivre, qui au-delà des faits eux-mêmes, entache deux sentiments fondamentaux de l'engagement Associatif, l'Amitié et la Confiance.

3) Puis 3<sup>ème</sup> événement, mars 2020 et cette crise sanitaire mondiale qui n'en finit plus. Je pense que pour ne pas sombrer dans le fatalisme ou le découragement, pour garder la motivation de notre action au sein d'un Comité, Départemental ou Régional, nous devons faire « *comme si* », comme si demain était synonyme de jour de Liberté retrouvée, même si rien ne sera plus jamais vraiment « *comme avant* ». Après, cette tourmente, il nous faudra réapprendre à vivre. Ensemble écrire un nouveau livre. Redécouvrir tous les possibles, chaque chose enfin partagée

Nous ne pouvons refaire l'histoire mais nous devons, ensemble, construire l'avenir de notre discipline ce en quoi je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces deux dernières années, dans les bons comme dans les mauvais moments : **c'est ÇA, une équipe !**

Le temps me manque pour les citer un à un mais je tiens à leur adresser publiquement, ma plus profonde gratitude pour leur accompagnement, qui m'a été un réel réconfort.

Merci à Emmanuelle pour sa gentillesse, patience, professionnalisme et autres qualités dont même le dictionnaire ne suffit pas à l'énumération !

Voilà ce que je voulais vous dire en préambule de cette fin de mandat. Le temps nous étant compté, je vous propose de poursuivre le déroulé de l'ordre du jour.

## **2- Approbation du PV de l'AG 2019 du 26 janvier 2020 à Narbonne**

Mis au vote, le PV de l'AG du 26 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **3- Modification Article 11 Section 2 - A des Statuts du Comité Régional Occitanie**

*« Au sein de l'Assemblée Générale électorale, les votes sont décomptés en fonction du nombre de voix dont dispose chacun des Comités Départementaux en application des statuts fédéraux.*

*En cas de situation exceptionnelle ne permettant pas la tenue d'une Assemblée Générale électorale en présentiel, sur décision du Comité Directeur, elle pourra se tenir soit par une consultation écrite (mail ou courrier) soit à distance (visio/vidéo ou audio conférence). Les délais de convocation sont ceux prévus par les textes en vigueur.*

*Dans le cas où le support utilisé ne permet pas la prise en compte du nombre de voix du collège électoral par Comité, le scrutin sera un scrutin majoritaire, les deux représentants départementaux disposant chacun d'une voix ; les procurations ou les votes par correspondance ne seront pas autorisés ».*

Mise au vote, la modification des Statuts du CRO est adoptée à l'unanimité.

#### ***4- Rapport d'activités saison 2020, par Marc NOGARET, Secrétaire Général***

Comme vous pouvez vous en douter, le rapport d'activité sera succinct.

Cette année aura été au niveau régional et sur le plan sportif très pauvre puisqu'aucune compétition n'a pu être organisée suite à la Covid 19. Pas de championnats régionaux, pas de CRC, pas de compétitions jeunes et pas de formations, pas de concours régionaux ou peu, pas de nationaux.

Sur le plan administratif, nous avons assumé le suivi des décisions, de notre fédération qui elle-même était en attente des préconisations et des exigences ministérielles. Il est regrettable que seul le sport de haut niveau ait été pris en considération. Nous espérons tous que la saison sportive 2021 soit réellement relancée à partir du 24 avril. Mais qu'en sera-t-il des jauges des participants, du couvre-feu, de l'autorisation d'ouvrir des buvettes, de l'ouverture des boulo-dromes Beaucoup trop d'incertitudes planent encore au-dessus de nos têtes, mais nous nous devons de préparer cette saison sportive en acceptant de nous adapter et de réétudier nos plans à la dernière minute. Le comité directeur s'est réuni le 5 septembre 2020 à Rivesaltes (66), (voir compte rendu) avec des décisions entérinées concernant des modifications de statuts et du RI, la préparation du Congrès Régional de ce jour, la présentation du projet de l'entente Fémina, et celle du calendrier sportif 2021 qui devra être modifié suite au nouveau calendrier fédéral. Une présentation du projet associatif et sportif fédéral a été présentée par Mr Rodriguez (membre de la DTN), 11 comités ont validé l'étude de l'embauche d'un CTR sur la région Occitanie, 2 comités se sont abstenus. La Covid 19 nous a amené à reporter ce projet dont il faudra cependant définir un échéancier.

Le bureau directeur s'est réuni par visio conférence.

La commission de discipline régionale a vu elle aussi son activité réduite avec 3 dossiers en appel, 1 en 1<sup>ère</sup> instance, 2 rapports d'instructions pour des non licenciés, la gestion de 3 appels irrecevables (voir compte rendu en annexe). Une formation pour les nouveaux responsables départementaux de la discipline et pour les présidents départementaux devra être organisée.

En ce qui concerne les délégations régionales à nos compétitions (nationaux et championnats) il sera souhaitable d'organiser également des formations précisant le rôle du délégué. Il faudra également revoir le mode de désignation de ces délégués.

La Covid 19 a impacté la prise de licences, en effet en 2020 nous avons perdu 4242 licences (-7.04%) par rapport à 2019 pour un total de 56 045. Le comité le moins impacté a perdu 4.27 % de ses licences et le plus impacté 12.47%. Vu notre fonctionnement financier actuel, la prise de licences doit rester notre priorité, celles des comités, celle des clubs mais pour cela il nous est indispensable de relancer notre saison sportive.

Je tiens à remercier Marie Madeleine, notre présidente, Pierre notre trésorier, hélas démissionnaire pour leur travail efficace et rigoureux en toute concertation, ainsi que tous les responsables de commissions qui sont, avec les présidents départementaux, nos partenaires privilégiés pour faire du CRO une structure solidaire et pleinement tournée vers le développement de notre sport. Je vous souhaite une saison 2021 avec un présentiel qui nous fera oublier cette très décevante année 2020 qui, j'espère, restera un cas unique dans l'histoire de notre sport.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité directeur et je remercie les partants pour le plaisir que nous avons eu à nous rencontrer, à échanger et à partager.

Je vous remercie pour votre écoute lointaine.

Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **5- Bilan financier & compte de résultats 2020, par Pierre BALESTER**

### **Annexe I du livret en pièce jointe.**

Mis au vote, le bilan financier est adopté à l'unanimité.

## **6- Rapport des vérificateurs aux comptes - Annexe II du livret en pièce jointe.**

### **7- Renouvellement des vérificateurs aux comptes et désignation de 2 suppléants**

Paul FILBET (CD65) est maintenu pour un an de plus. Brigitte SANS (CD31), seule candidate déclarée exercera avec lui cette fonction.

Aucun candidat au poste de suppléants.

## **8- Election du Comité Directeur - Annexe III du livret en pièce jointe.**

Une seule liste s'est déclarée dans les délais.

Vendredi 5 mars 2021, M. Denis STIBACK (CD31), Président de la Commission électorale, Michel MARTY (CD12) et M. Jean-François CHAFFRET, membres de ladite Commission se présenteront au siège du Comité Directeur, Boulevard Chantilly - Boulo-drome du Marché Gare 82000 Montauban pour vérifier la validité de cette liste.

M. Denis STIBACK, président de la C° Electorale à qui a été transmis les votes, annonce 23 votants – 23 voix « POUR » et déclare, la liste de Mme CLAMENS Marie-Madeleine élue à l'unanimité.

A l'annonce des résultats, la présidente adresse ses félicitations aux candidats pour leur élection.

*« Même si le résultat de cette élection, n'est pas en soi une surprise du fait de son unicité, ce n'en est pas moins une élection qui engage pour 4 ans celles et ceux qui se sont portés candidats.*

*Certaines, certains d'entre vous, membres du précédent Comité Directeur, ont souhaité poursuivre leur engagement à mes côtés soit en qualité de membres élus soit en qualité de responsables de C° ou membres de ses dernières et je les en remercie.*

*D'autres candidats, nouveaux, ont manifesté leur intérêt pour le travail accompli et les perspectives qu'il laisse entrevoir : spontanément, ils sont venus rejoindre notre groupe et je leur souhaite la Bienvenue.*

*Je souhaite que cette nouvelle Equipe travaille en parfaite harmonie et concertation, dans le respect des décisions validées en comité directeur. On peut ne pas être d'accord, c'est même souhaitable pour enrichir notre réflexion, mais il y a une manière de l'exprimer.*

*Je désire que chacun, trouve sa place dans cette nouvelle Equipe et participe activement à son développement au sein des diverses Commissions : Compétition, prochainement Jeu Provençal, ETR, Féminines, Arbitrage, Finances et Discipline mais aussi au sein du Comité Directeur, par la mise en commun de connaissances individuelles, le tout, **j'insiste**, dans un climat sain et constructif.*

*A contrario, certaines et certains d'entre vous, ont souhaité passer la main qui pour prendre une retraite bien méritée qui pour se tourner vers d'autres défis.*

*Quel que soit votre choix, Madame, Monsieur, je vous souhaite d'y trouver la réussite et l'épanouissement qui vous guide.*

*Sachez qu'en nous quittant, nous perdons un collègue mais dans nos cœurs, nous garderons un ami. »*

## 9- Formation du bureau Directeur

Des candidatures ont été reçues au CRO qui les valide en leur qualité :

Secrétaire Général	=> Marc NOGARET (CD12)
Trésorière Générale	=> Audrey HEINIGER (CD32)
Vice-président	=> Jean-Marie FABIE (CD48)
Trésorière-adjointe	=> Nicole BOMPARD (CD65)
Secrétaire-adjoint	=> Christian GRAMOND (CD46)

## 10- Budget prévisionnel 2021 - Annexe IV du livret en pièce jointe.

L'affiliation 2021 due par les comités départementaux de l'Occitanie ne sera pas réclamée.  
La cotisation sur les licences 2021 ne sera appelée qu'après la réception de la fiche financière de la FD (courant octobre).

Equipes redistribuées par le CRO aux départements pour les championnats de France :

- L'hébergement, le déplacement et la restauration (même modalités que pour les remboursements des équipes régionales) des joueurs et de leur délégué seront pris en charge suivant les modalités déjà mises en place.
- Pour la tenue de ces joueurs (dont l'habillement relève de leur comité), le CRO versera un forfait de 50 € par joueur.

Pour les arrhes versées par les départements pour l'hébergement aux championnats de France  
Le CRO contactera les comités concernés.

## 11- Compte rendu des Commissions - Annexe V du livret en pièce jointe.

### ▪ Commission arbitrage, Jean-Jacques Vidal,

Les arbitres reçus à l'examen régional en 2020 et 2021 passeront, dans la mesure du possible, la pratique sur leur département.

- ✓ Question de Christian Gramond : le tronc commun aura-t-il lieu cette année ?
- ✓ Réponse de Daniel Mercadier, responsable ETR, c'est difficile d'anticiper, nous attendons encore les directives gouvernementales, environ 80 candidats sont inscrits pour la session 2021, il va donc être compliqué de s'organiser avec les restrictions sanitaires en vigueur.
- ✓ Réponse Michel Le Bot, vice-président de la FD, nous n'avons pas l'autorisation d'organiser ce type de formation car elles ne sont pas professionnalisantes.

### ▪ Commission compétitions, Francis Ricard,

Une réunion de cette commission est prévue le 10 avril au siège du CD11 si les conditions sanitaires le permettent.

La finale du CRC et CRF sont confirmées à Labruguière (81), pour le CRCV à Saverdun (09).

Il nous manque des lieux de réceptions pour les phases de groupe en CRCJP, 2 groupes de 4 clubs sur un même site, un appel à candidat est donc lancé.

Le calendrier national proposé par la Fédération prévoit le maintien de tous les championnats de France avec les championnats départementaux et régionaux, à l'exception des doublettes et tête à tête. Pour ces Championnats, les équipes qualifiées initialement pour le Championnat de France par la Région restent dans le quota de la Région les équipes attribuées à la région sont donc restituées aux régions, charge à nous de les dispatcher. Pour l'Occitanie nous avons donc 12 équipes à répartir entre 13 départements. Le CD 31 étant le mieux nanti en termes de représentation aux championnats de France, n'aura pas d'équipe supplémentaire. Sollicités,

les 12 autres comités ont exprimé leurs vœux quant à la catégorie dans laquelle ils souhaitaient obtenir cette équipe supplémentaire : la majorité d'entre eux, ont obtenu leur 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> choix.

La répartition proposée est donc la suivante :

Doublette masculin : CD 30 et CD46	Doublette féminin : CD12 et CD34
Doublette mixte : CD32 et CD65	Doublette JP : CD82 et CD66
Tête à tête masculin : CD11 et CD48	Tête à tête féminin : CD09 et CD81

Tous les départements valident cette répartition.

Les chambres avaient déjà été réservées par l'Occitanie pour les équipes championnes régionales, elles seront donc simplement délocalisées à chaque département correspondant. Charge aux comités de confirmer individuellement leur choix de conserver ou non ces réservations.

La présidente remercie Francis pour ce travail et la pertinence des critères retenus pour le classement.

Il est proposé la création d'un groupe de travail pour le jeu provençal au sein de la commission compétition. Il aura en charge de travailler sur la mise en place d'un CRCJP (sur le modèle du CRCV), avec un budget de 5 à 6 000 € à trouver pour un lancement en 2022. CRC basé sur 32 équipes, les équipes engagées en CRCJP ne pourront pas participer en CDCJP, il faudra donc être vigilant à ne pas amoindrir la qualité des CDCJP, la répartition par département restant à affiner.

▪ **Règlement entente Fémina,**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la date du 25 avril 2021 prévue initialement semble malheureusement obsolète. Ce championnat n'étant pas une priorité pour 2021, par rapport aux championnats régionaux, il est donc remis à 2022.

▪ **Commission ETR, Daniel Mercadier,**

Concernant le championnat régional jeunes, après discussion avec le comité organisateur (CD46), il apparaît judicieux de passer de 24 à 16 équipes pour travailler dans un certain confort, car ce championnat se déroulera hors vacances scolaires donc les trajets vont être compliqués pour les départements les plus éloignés. Pour le côté technique : 3 parties pour la première journée, ¼, ½ et finales pour la deuxième journée. Tous les membres de l'ETR sont favorables à cette organisation exceptionnelle pour 2021.

- ✓ Christian Gramond, CD46, favorable à cette organisation en tant qu'organisateur. Le seul bémol pourrait être l'organisation/logistique des repas et des chambres avec les restrictions sanitaires imposées sans compter les problèmes d'autorisation locales et territoriales.
- ✓ Francis Ricard, CD31, émet un bémol pour 1 jour et demi. Il propose soit 4 groupes de 4 ou 6 groupes de 4 en fonction du nombre d'équipes retenu, avec des cadrages au second tour si nécessaire, et ceci sur une journée.

Le championnat régional Doublettes jeunes était à l'étude pour une organisation en 2021, si les départements peuvent faire leur qualification nous envisageront de le programmer, les dates des 11 et 12 septembre sont à l'étude.

▪ **Commission discipline, Christian Dairou,**

Il souhaite tout d'abord retrouver une certaine sérénité au sein de cette commission, contrairement aux dernières affaires disciplinaires qu'ils ont eu à traiter. Il réaffirme l'impartialité, l'objectivité, l'honnêteté de cette commission.

Il rappelle que si le jugement n'est pas possible dans les 10 semaines, les affaires doivent se traiter dans les 4 mois au comité régional (+ 1 mois en cas de circonstances exceptionnelles), passé ce délai de 5 mois, aucune poursuite n'est possible.



## **12- Délégations sur les Nationaux 2021 - Annexe VI du livret en pièce jointe**

Proposition : un membre élu de Comité Départemental peut candidater auprès de son comité départemental pour être délégué sur un National ; le Comité Départemental valide et soumet cette candidature au comité régional.

Le délégué désigné ne devra pas se positionner plus de deux années successives sur le même National.

Une formation sera mise en place prochainement pour les candidats aux Délégations Nationales sur le territoire de l'Occitanie : les candidats s'engagent à effectuer au moins une Délégation pour la saison en cours, une fois encore, si la situation sanitaire permet l'organisation de ces compétitions.

## **13- Championnats Régionaux 2021**

Désignation des Présidents de Jury sur les Championnats Régionaux

- 13 au 16 mai à Rivesaltes (66) => Gilles ENJALBERT (CD12)
- 22 & 23 mai à Luzech (46) => Franck CLEMENT (CD82)
- 12 & 13 juin à Balaruc les Bains (34) => Marc FABRE (CD81)
- Doublettes jeunes Labruguière (81) => Christian GRAMOND (CD46) Date à déterminer

## **14- Questions diverses**

CD09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 48, 81 : RAS

CD46 : demande la mise en place d'un badge officiel pour les délégations sur les nationaux

Réponse : un badge est effectivement en préparation pour les membres du CRO ; en ce qui concerne les Nationaux, un badge officiel fédéral existe.

CD65 : Paul FILBET, ancien membre CTMP, se propose à être candidat si besoin pour les délégations. Il n'est pas éligible à cette fonction, pour le moment.

CD66 : demande de formation pour la délégation aux nationaux

CD82 : demande de revoir la mise à disposition de la secrétaire du CD82 pour le CRO.

Réponse : le sujet est en cours d'étude entre la présidente du CRO et le Président du CD82, chacun se réservant un peu de temps notamment pour permettre au CD82 de clarifier sa situation antérieure.

**FIN des TRAVAUX (vers 12h30)**

Marie-Madelaine CLAMENS,  
Présidente



du Comité Régional Occitanie

Comité Régional Occitanie  
Siège Adm : Boulodrome du Marché Gare  
Bld Chantilly - 82000 MONTAUBAN  
Mail : cr-occitanie@petanque.fr

Marc NOGARET,  
Secrétaire Général

